

Jeudi 5 novembre 2020 :

Le Parisien - Aujourd'hui en France a écrit:

[Présidentielle américaine : Biden optimiste, Trump lance la guérilla judiciaire](#)

Henri Vernet

Article paru dans l'édition du 05.11.20

Même si les deux candidats étaient toujours au coude-à-coude au lendemain d'une élection présidentielle américaine marquée par une participation historique (66,9%), le véritable enseignement du "Day After" réside dans le tour de force de Donald Trump qui a réussi à se placer en position d'être réélu président des États-Unis pour quatre années supplémentaires.

Un exploit, quel que soit le résultat final !

Car, malgré des sondages très défavorables - qui le donnaient en perdition et se sont une nouvelle fois trompés en beauté après le fiasco de 2016 - il n'y a pas eu de raz-de-marée démocrate et le président sortant a réussi son pari de prouver qu'il était tout sauf un épiphénomène de l'Histoire.

En prenant le contre-pied de Joe Biden et en menant une campagne dynamique et offensive, Donald Trump a choisi une stratégie payante.

A l'inverse, les démocrates n'ont pas su comment s'y prendre. Le moralisme ou les procès en légitimité ne sont pas des réponses entendables pour un électorat qui voit encore en Donald Trump un rempart contre le déclassement, le multiculturalisme et l'arrogance des élites...

Manifestement, les américains n'ont pas sanctionné cette présidence hors-normes et sans

limites.

Ni la vulgarité et les outrances ; ni les arrangements avec les institutions et traditions de la démocratie américaine n'ont empêché Donald Trump d'engranger des résultats inespérés.

Au contraire, en n'ayant cessé de fracturer la société et de jouer sur ces divisions pour radicaliser son camp, Donald Trump a su mobiliser ses partisans.

Et, à rebours de ce que beaucoup imaginaient, les tensions raciales - mal incurable des USA - avec l'affaire George Floyd cet été ou la gestion calamiteuse de la crise du COVID-19 par l'administration Trump n'auront pas été des tournants de la campagne.

Force est également de constater que l'économie américaine est florissante (3,5% de chômage ; 2,3% de croissance) et que les américains votent rarement pour d'autres considérations que l'état de l'économie et les questions intérieures. Cela a d'ailleurs coûté leur réélection à Jimmy Carter en 1980 et à George H.W. Bush en 1992.

Alors, au final, Donald Trump ne remportera peut-être pas la victoire et Joe Biden intégrera le Bureau ovale à la Maison-Blanche (*le Wisconsin et le Michigan qui sont tombés dans son escarcelle lui ouvrent une voie royale*).

Mais sa marge de manœuvre sera très limitée et il devra composer avec deux Amériques diamétralement opposées et plus divisées que jamais, sans compter un Sénat républicain revancharde.

Et cette présidence faible le sera encore plus si sa victoire devait se décider à l'issue d'une bataille juridique, à l'image de l'élection présidentielle de 2000...

Un scénario redoutable qui était pourtant prévisible car, au-delà des faiblesses du système électoral américain (*où le suffrage universel indirect permet l'absence de concordance entre le*

vote populaire et le nombre de grands électeurs), l'importance des votes par correspondance cette année en raison de l'épidémie de Covid-19 ne pouvait qu'ouvrir la voie aux contestations.

Donald Trump ne lâchera pas le pouvoir facilement. Jusqu'à tenter un coup d'État institutionnel avec ses partisans chauffés à blanc ? le feuilleton commence juste !

Lundi 2 novembre 2020 :

Droit dans ses bottes !

Jean Castex est intervenu hier soir au 20 heures de TF1 pour annoncer qu'il faut que tout change pour que rien ne change.

Ainsi, le gouvernement va donc loger tout le monde à la même enseigne et imposer aux grandes surfaces de fermer... leurs rayons non alimentaires dès mardi.

Tous les produits qui ne peuvent plus être vendus dans les commerces de proximité ne pourront pas non plus l'être dans les grandes surfaces.

Un pis-aller quand on sait que beaucoup de commerces dits "non-essentiels" ne survivront pas à ce deuxième confinement.

Pas sûr donc que ce raisonnement par l'absurde calme la grogne des petits commerçants. Mais en attendant la clause de revoyure des quinze jours annoncée par Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée (lire [réflexions gaullistes CC, 29/10](#)), ils devront s'en contenter.

Venue des libraires, la fronde a gagné au cours du week-end l'ensemble du commerce de détail, obligeant le gouvernement à monter au créneau pour gagner quelques jours de répit.

Soufflant sur les braises et cherchant à se faire un coup de pub à bon compte, de nombreux maires ont fait mine de jouer les dons Quichottes en prenant des arrêtés autorisant la réouverture des commerces non alimentaires.

Derrière ces élus soudainement devenus de grands défenseurs du commerce de centre-ville - quand nombre d'entre-eux ont pourtant autorisé l'extension incontrôlée des zones commerciales - se cachent souvent des politiciens habités par des considérations clientélistes au mépris du droit et de la hiérarchie des normes.

Ces soutiens - qui n'en sont pas - ont abusé les commerçants qui se retrouvent dans le rôle des dindons de la farce. Et elle est tout sauf drôle !

En effet, les nouvelles restrictions gouvernementales ne font que déplacer le problème puisqu'elles vont profiter aux géants du e-commerce...

Non seulement les commerçants indépendants vont rester fermés mais on va précipiter les Français dans les bras des plateformes de vente en ligne !

Car imaginer que les achats seront différés dans le temps, comme y invite le Premier ministre, c'est s'illusionner complètement sur les réflexes de consommation !

Le gouvernement voulait garantir l'équité commerciale. Avec son arbitrage "tous perdants", il ne fera au final que laisser le champ libre aux géants du numérique qui sont tout sauf philanthropes et ne vont pas interrompre leurs activités en solidarité avec les commerçants. Le remède est pire que le mal !

Décidément, ce deuxième confinement - dont on entrevoit déjà qu'il pourrait être bien plus long

que prévu - ne sera pas un long fleuve tranquille.